



## Sécurité :

L'été s'annonce particulièrement sensible d'après les spécialistes de la lutte contre les incendies. Nous sommes une des rares communes à avoir été épargnée par la catastrophe du feu jusqu'à présent, mais il nous faut rester vigilants. Pensez à débroussailler si vous êtes en bordure de la garrigue et ne faites pas de feu. Pour les herbes et autres débris recyclables ou non pensez à la déchetterie.

## Votre avis nous intéresse !

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des suggestions pour l'amélioration du cadre de vie de votre rue, de votre quartier...

Plus nombreux nous serons et plus nous aurons de poids dans la balance des revendications.

## **Vous avez la parole...**

Si vous désirez vous exprimer à propos d'un thème particulier ou un sujet qui vous tient à cœur, contactez-nous et nous publierons votre article dans la mesure de nos possibilités.

---

## **Contacts :**

Président: 04.42.45.95.15

Trésorier : 04.42.44.89.90

*Rejoignez-nous*

C.I.Q. du Domaine de Chantegrive - 6, impasse des Colverts  
13820 ENSUES LA REDONNE

mail : [ciq.chantegrive@free.fr](mailto:ciq.chantegrive@free.fr) - <http://ciq.chantegrive.free.fr>

Déclaré conformément à la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 en S/Préfecture d'Istres sous le n° 0134009129 le 06/09/2001.

Directeur de la publication et de la rédaction : Le CIQ du Domaine de Chantegrive.  
Photo et maquette : José GALLARDO

# Le Canard

Jun2002n°1



6, Impasse des Colverts  
13820 ENSUES LA REDONNE

☎ 04.42.45.95.15

mail : [ciq.chantegrive@free.fr](mailto:ciq.chantegrive@free.fr)  
<http://ciq.chantegrive.free.fr>



## *Edito*

Le 6 septembre 2001 naissait Le CIQ du Domaine de Chantegrive.

C'est grâce à la détermination et la volonté de quelques résidents du quartier que l'Association a pu voir le jour dans le but de promouvoir et sauvegarder les intérêts des habitants du Domaine.

Nous avons choisi de vivre dans un cadre paisible, proche de la nature et de la mer. En cela nous sommes privilégiés et nous n'avons pas le droit de laisser se dégrader notre environnement, à l'intérieur comme à l'extérieur du Domaine de Chantegrive. Il est important que chaque résident se responsabilise quant à la façon de vivre au sein de la communauté pour éviter une dégradation lente mais certaine, de manière à laisser un héritage « digne » à nos enfants. La tâche est laborieuse mais pas impossible si nous mettons en commun notre énergie, par le biais du CIQ, afin d'avoir de meilleurs contacts auprès de nos élus locaux. L'espoir n'est pas un vain mot, c'est une arme redoutable contre toute attente et je vous souhaite d'en avoir beaucoup.

Le Président  
José GALLARDO

## *Rubriques*

état des lieux

actions

réalisations

projets

idées

contacts

sécurité

Grand apéritif  
en plein air le  
**samedi**  
**1<sup>er</sup> juin 2002**  
**à 12h00** sur  
l'espace vert  
du rond-point  
de  
Chantegrive



## Etat des lieux :

Dans le courant du mois de novembre, nous avons procédé à une enquête sur toutes les malfaçons : espaces verts et jardins laissés à l'abandon, éclairage défectueux et insuffisant, conteneurs à ordures trop petits et endommagés, chaussées et trottoirs déformés, nuisances sonores (cyclomoteurs un tantinet bruyants circulant sur les voies piétonnières). Il était urgent de faire constater à la nouvelle municipalité l'état de dégradation du Domaine de Chantegrive dans son ensemble. Nous ne pouvons plus accepter que nos responsables locaux ne tiennent pas compte du potentiel humain et financier qui se trouve sur la colline de Chantegrive. Aujourd'hui nous avons les moyens de pouvoir exprimer nos revendications. Le proverbe « l'union fait la force » est toujours d'actualité.



## Actions :

Un dossier très complet a été remis à M. le Maire le 14 décembre 2001. Celui-ci a trouvé très intéressant le contenu et la présentation du document et nous a aussitôt informés sur la répartition des tâches qui incombent à la Communauté Urbaine et à la municipalité. J'ajoute qu'à la demande de Mme CASO, Adjointe au Développement Economique et à l'Urbanisme, il lui a été remis une étude concernant les besoins en éclairage (absence de luminaires et matériel défectueux) dans le lotissement. En effet, avec ce nouveau système de gestion, les choses iront assez lentement car près de quatre vingts pour cent des responsabilités de la municipalité passent sous l'égide de la Communauté Urbaine de Marseille. A savoir : l'urbanisme, les ordures ménagères, les espaces verts, l'éclairage, les transports scolaires, l'assainissement, la voirie etc... Nous sommes en droit de nous poser la question suivante : quels seront les prérogatives de nos élus dans une telle situation et à quoi vont-ils servir réellement ? Nous souhaitons vivement qu'ils défendent ardemment, auprès de la Communauté Urbaine, tous les dossiers qui leur seront soumis.



## Réalisations :

### **Taille des haies, city stade, éclairage...**

Quelques semaines après les élections municipales, on a pu constater que les haies, bordant les propriétés situées sur la Promenade des Flamants roses et la Promenade de Chantegrive, avaient été taillées (reste encore à déterminer la bonne hauteur). Depuis, c'est le silence radio; les herbes sauvages et les ronces s'en donnent à cœur joie au milieu de certains espaces qui n'ont de vert que le nom.

A propos du city stade qui devait voir le jour avant la fin de l'année dernière, nous ne pouvons que nous réjouir qu'il n'ait pas été du ressort de la Communauté Urbaine, car ce n'est certainement pas avec trois mois de retard qu'il nous aurait été livré... Quoi qu'il en soit, nos enfants et ceux des autres quartiers ont l'air de s'y plaire; même si le projet n'est pas terminé (préau couvert éclairé). Nous ne pouvons qu'encourager nos élus à poursuivre leurs efforts dans ce sens (programme électoral oblige !)

Une campagne de renouvellement des principaux points d'éclairage est lancée dans le lotissement. Ceci afin de remplacer le matériel de très mauvaise qualité qui avait été installé par le lotisseur (SPE) en se souciant peu de sa fiabilité par fortes pluies ou vent violent. La boîte aux lettres a été déplacée et se trouve désormais à côté du panneau d'affichage au rond-point de Chantegrive. En effet, certains utilisateurs craignaient pour leur sécurité et celle de leur véhicule sur l'ancien emplacement.



## Projets

### **Apéritif du 1<sup>er</sup> juin 2002 sur l'espace vert central...**

Le Comité d'Intérêt de Quartier du Domaine de Chantegrive organise un grand apéritif, le samedi 1<sup>er</sup> juin 2002 à partir de 12H00, sur l'espace vert central, situé à la bifurcation de la Promenade de Chantegrive et la Promenade des Flamants roses. Les membres du bureau du CIO. espèrent que vous serez nombreux à venir partager le verre de l'amitié. Ce sera également l'occasion de pouvoir vous informer sur le déroulement des opérations concernant les dossiers de Chantegrive et échanger des points de vues quelque peu différents.

